



## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025 - N° 2025/71

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4<sup>ème</sup> ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 04 novembre 2025

Date affichage : 14 novembre 2025

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Marie BERNARD, Marc LIONARD, Carine MOULY, Christophe METREAU, Gaëtan BUREAU, Raymond NUDET, Simone ARAMET et Claude NEREAU

Excusés : Ludovic GIRARD, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Sophie BRODUT et Didier MOUCHEBOEUF

Absente : Nathalie CHATEFAU et Claire LEGER

Secrétaire de séance : Christophe METREAU

**OBJET : Rapport annuel 2024 de la Société Publique Locale (SPL) de la Charente-Maritime Développement**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel 2024 de la Société Publique Locale (SPL) est présenté aux membres présents du Conseil municipal.

Ce rapport a pour objectif de donner aux membres du Conseil municipal une information complète de l'entreprise, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle.

La SPL agit exclusivement pour le compte des Collectivités Territoriales, elle a pour objet d'apporter aux territoires de Charente-Maritime, une offre globale de services de qualité, de proximité et de rapidité en termes d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement, de développement économique, touristique et de loisirs et d'accompagnement dans l'innovation et la transition énergétique.

VU le rapport d'activité 2024 de la Société Publique Locale (SPL) Charente-Maritime Développement,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- PREND acte du rapport d'activité 2024 de la Société Publique Locale Charente-Maritime Développement

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF



Le Secrétaire de séance,